

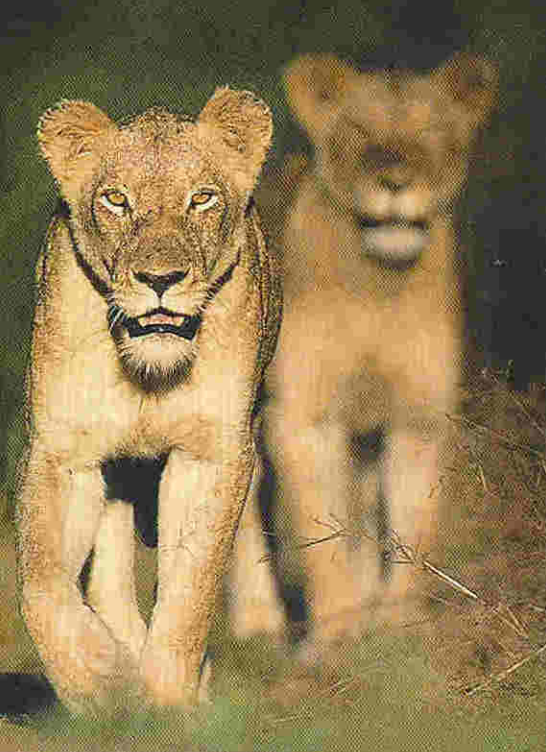
Lion : pourquoi le chasseur doit

Nul doute que le lion d'Afrique (*Panthera leo Linnaeus 1758*) se trouve aujourd'hui en difficulté. Son habitat naturel recule inexorablement devant l'emprise agricole et pastorale dans des pays en développement aux besoins croissants. Ses proies disparaissent sous la pression de l'exploitation des communautés rurales pour leur propre sécurité alimentaire. Les éleveurs de bétail le pourchassent inlassablement en représailles et même en prévention.

Les chiens de berger et ceux des braconniers leur transmettent la maladie de Carré et la rage, et le bétail domestique la tuberculose. Le problème de la conservation du lion ne se pose pas vraiment dans les parcs nationaux puisque l'homme et ses activités en sont exclus et n'entrent pas ou peu en conflit avec le lion. Mais il se

pose en dehors des parcs nationaux car les villageois et les États de ces pays en développement ne peuvent supporter seuls le coût de la cohabitation avec le grand fauve. Par nature en dehors des parcs nationaux, les réserves de chasse (souvent zones tampons des parcs nationaux) offrent la formidable opportunité de préserver de vastes habitats naturels avec toute leur biodiversité sans pour autant exclure systématiquement toutes les activités humaines indispensables aux communautés locales. Les réserves de chasse peuvent donc permettre au lion de continuer à vivre en dehors des parcs nationaux et d'assurer les flux génétiques entre les parcs. Mais les réserves de chasse ne sont durables qu'avec le maintien d'une activité de chasse bien conduite et bien rémunérée au profit des États, des communautés riveraines et des opérateurs touristiques gestionnaires. Or, depuis 2004, cette activité de chasse se trouve menacée par la perspective d'un classement de l'espèce en Annexe I de la Cites. Deux ateliers régionaux ont été tenus en réponse à la proposition du Kenya de classer le lion en Annexe I, l'un en 2005 pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, l'autre en 2006 pour l'Afrique de l'Est et australe, tous deux aboutissant à des stratégies de conservation

régionales. La totalité des acteurs concernés se sont mis d'accord sur l'urgence et la nécessité de mettre en place des plans d'action nationaux pour que chaque pays de l'aire de répartition prenne rapidement les mesures adéquates de conservation. Mais la dernière conférence de la Cites s'est tenue sans qu'aucun plan d'action national ne soit mis en place et, à ce jour, aucun pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre n'a encore défini de plan d'action. Cette lacune est une brèche qui peut faire couler le navire, au détriment des réserves de chasse et de l'activité de



LES SOIRÉES RÉUSSIES DU SCI

L'Asie attire

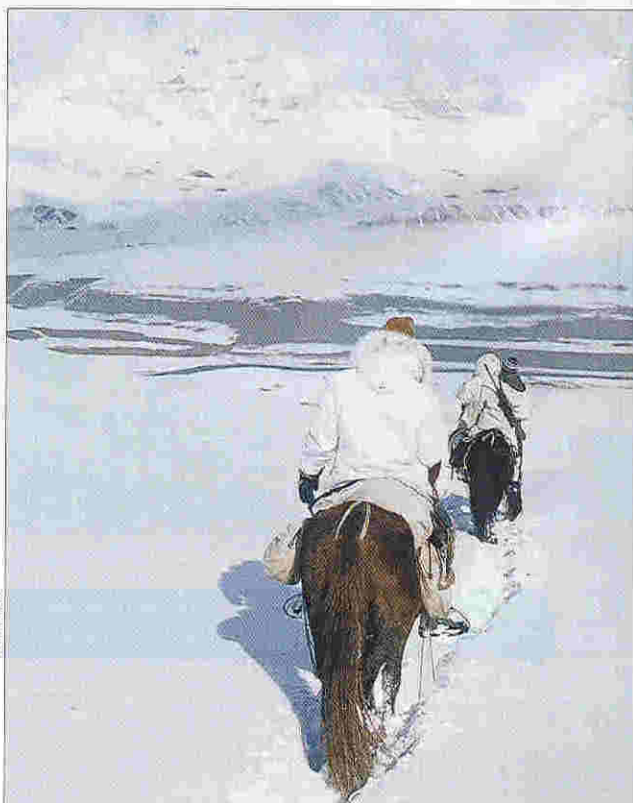
Le chapitre français du Sci, présidé par Maxime Bras, a réuni pas moins de 70 personnes le mercredi 1^{er} avril dernier. Des plus facétieux en ce jour du poisson, M. Bras avait cependant bien fait les choses en conviant quelques-uns des meilleurs spécialistes de la grande chasse en Asie centrale : Renaud Desgrées

du Loû (agence Seladang), Benoît Maury-Larivière (Dhd-Laïka, lire aussi page 136), Jérôme Latrive (GP chasse et pêche), François Dannaud (Dannaud Safaris) et Georges Porochenko (voyage-chasse.com). Membres anciens, nouveaux et non membres du Sci ont assisté à des interventions et présentations

passionnantes ainsi qu'à des projections de films réalisés par ces mêmes guides. Une tombola a permis d'offrir le tir d'un wapiti (proposé par M. Lescuyer, société Domaine du Wapiti) ainsi qu'un télémètre Zeiss (proposé par M. Van Robais, société Rivolier). Les sommes recueillies à cette occasion ont été

Le chapitre français du Sci, présidé par Maxime Bras, a réuni pas moins de 70 personnes le mercredi 1^{er} avril dernier.

versées à la Fondation Igf qui travaille actuellement sur une étude consacrée à la conservation du lion (cf. ci-dessus).
Devant le succès de la soirée, le Sci France envisage de renouveler ce type de rencontre, avec pour probable prochain thème, l'Afrique francophone.
Rens. : 06 08 40 85 18.



s'engager

chasse, mais aussi au préjudice de la survie du lion en dehors des parcs nationaux. Il est temps pour la communauté des chasseurs de se mobiliser pour aider les pays africains à préparer leurs plans d'action nationaux. C'est une nécessité impérative si l'on veut sauvegarder le lion à l'état sauvage. Dans chacun des pays, le plan d'action doit être élaboré au cours d'un atelier de trois jours qui réunit tous les acteurs concernés. Mais ces plans ne sont valides que s'ils sont précédés d'une revue précise dans chaque pays de la situation réelle du lion sur le terrain aboutissant à une bonne connaissance du « statut de conservation du lion ». Il faudrait s'engager aux côtés des pays africains pour les aider à conduire ces études préalables et à organiser leurs ateliers nationaux. Nous

devons le faire maintenant en raison de la saison sèche qui s'achève prochainement et de l'échéance de la prochaine conférence de la Cites début 2010. Ces actions doivent aussi être conduites avant les prises de positions préliminaires de l'Union Européenne, des Usa et de l'Uicn par rapport à cette prochaine conférence de la Cites. La communauté des chasseurs est en mesure d'apporter une aide déterminante pour sauvegarder le lion sauvage dans son milieu naturel, pour prouver que le grand fauve peut cohabiter avec l'homme moderne et pour démontrer que le monde sauvage peut perdurer face à l'emprise croissante de l'homme sur la nature.

Philippe Chardonnet, directeur de la Fondation Igf
Rens. : igf@fondation-igf.fr

LES CHASSEURS MOBILISÉS

Appel aux dons

Afin de financer les études menées sur la conservation du lion, et notamment dans les zones de chasse, les principales associations de chasseurs globe-trotters se sont réunies à l'initiative de la Fondation Igf le mercredi 1^{er} avril, avec l'aide de la Fondation François Sommer et de la Fondation Sci, représentée par M. Jackson. L'Acp, le Sci France, l'Apfc, les taxidermistes-naturalistes étaient présents ainsi que plusieurs professionnels de la grande chasse, agences et organisateurs de safaris, ainsi que des « grands » chasseurs. Des sommes ont immédiatement été versées.



Il est possible de les imiter, sachant que ces dons des personnes privées et des sociétés bénéficieront d'exonérations fiscales (l'Igf étant reconnue d'utilité publique).

POUR LES CHIENS ET LES ARMES

Vols sud-américains, moins cher

Alors que comme chaque année le 1^{er} mai sonne l'ouverture de la chasse de la fameuse perdrix tinamou, tant en Argentine qu'en Uruguay, nous apprenons par le biais de l'agence varoise Cplv dirigée par Yannick Audibert, que la compagnie aérienne Iberia a enfin revu ses tarifs à la baisse concernant le transport des armes vers l'Amérique du Sud. Ainsi, la taxe fixée l'an passé à 300 € par fusil et par voyage aller-retour a été divisée par deux et s'élève donc aujourd'hui à 150 €. Concernant les chiens, notez qu'il faut



© Ph. Allery

compter chez cette même compagnie un montant de 600 € par animal. Quoi qu'il en soit, il convient toujours d'effectuer de très longs mois à l'avance l'achat ou au moins la réservation de ses billets d'avion pour bénéficier des meilleurs tarifs et de bien préciser au vendeur que vous vous déplacez avec une arme, un chien ou les deux...

SUR LES PAS DE BOB

Adieu au colonel Pujol

Le guide de chasse Bob Pujol vient de disparaître. Varois d'origine, figure de la Résistance, ancien colonel des services spéciaux de la France libre, qui fit ainsi connaissance avec l'Afrique lors de « missions spéciales », Bob Pujol était une figure attachante - et des plus élégantes - du grand safari africain. *Connaissance de la Chasse* rendra hommage à M. Pujol prochainement.



"OFFRES SALON"

Contactez-nous

KIRGHIZISTAN

Offre exceptionnelle IBEX



NAMIBIE

Package "Promo"



BULGARIE

Bécasses, Cerfs, Sangliers



ZIMBABWE

Package 2 Buffles



35 COURS LANGLET - 51100 REIMS
TÉL: 03 26 35 30 54 - FAX: 03 26 35 28 13
contact@voyage-chasse.com
WWW.VOYAGE-CHASSE.COM
LICENCE N°0512006003